

Informations importantes

Inscription aux concours

Eduter-CNPR vous offre la possibilité **de vous préparer** à certains concours. Avant votre inscription à une préparation, vous devez vous adresser aux services compétents du ministère concerné ou de l'organisme habilité. Ils vous renseigneront sur les conditions d'accès, les diplômes demandés, l'ouverture et les dates des concours et vous adresseront la notice et le dossier d'inscription. Toutes les démarches administratives liées à votre inscription au concours relèvent de votre responsabilité.

Modifications des dates et des programmes des concours

Le calendrier, les programmes, l'ouverture d'un concours et l'acceptation de votre inscription au concours peuvent être modifiés.

En conséquence, bien qu'Eduter-CNPR s'efforce d'apporter un service de la meilleure qualité possible, il ne peut être tenu pour responsable :

- des décalages entre la préparation que nous proposons et le programme du concours, si ce dernier est modifié en cours de préparation,
- des retards ou ruptures de fournitures de certains livrets, en cas d'inscriptions en cours d'année, notamment dans les délais rapprochés de dates des concours.

Les conditions d'accès

Les conditions d'inscription sont parfois vérifiées a posteriori par les organisateurs, même suite à une admissibilité.

Nous vous encourageons fortement à les vérifier auprès du bureau compétent du ministère concerné.

Les offres complémentaires sur les préparations de concours

■ Une préparation à la carte

Pour chaque préparation de concours décrite dans ce catalogue, vous avez la possibilité de souscrire seulement à la préparation d'une ou plusieurs épreuves. Pour certains concours, vous avez même la possibilité de demander seulement un jeu de devoirs supplémentaire.

■ Vous faire accompagner

Si vous éprouvez la nécessité d'un encadrement méthodologique (aide à la construction d'un emploi du temps, point ponctuel sur l'avancement du travail...), Eduter-CNPR peut rechercher un établissement partenaire proche de chez vous.

■ Vous préparez un concours non mentionné dans cette documentation

Eduter-CNPR peut construire une préparation spécifique au concours que vous envisagez. Contactez-nous.

Tarifs pour la préparation

Consultez les tarifs à jour sur www.eduter-cnpr.fr

Concours d'accès aux ENITA, ENSA et ENV

Concours C



Formation

Contenu

Le programme est celui des classes préparatoires post BTS - BTS - DUT de l'enseignement agricole.

Il comprend : français, mathématiques, physique, chimie, biologie, langues étrangères.

Il permet l'accès aux :

ENSA (École Nationale Supérieure d'Agronomie),

ENITA (École Nationale des Ingénieurs des Travaux Agricoles),

ENV (École Nationale Vétérinaire).

Session de regroupement

Pour les candidats d'Eduter-Cnpr admissibles, nous proposons gratuitement une session de regroupement qui permettra un entraînement aux épreuves orales. Cette session se déroule dans nos locaux au mois de juin. Les candidats doivent prendre contact avec Eduter-Cnpr dès la connaissance de leur admissibilité.

Période d'inscription à la préparation

La préparation au concours est ouverte début juin. Les candidats peuvent s'inscrire lorsqu'ils le souhaitent à partir du mois de mai.

Concours

Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuves	Durée	Coef.		
		ENITA	ENSA	ENV
Expression française (résumé de texte + essai)	4 heures	1	-	2
Résumé de texte	3 heures	-	2	-
Mathématiques	3 heures	1	1	0,5
Physique	2 heures	1	1	1
Chimie	2 heures	1	1	2
Biologie	3 heures	1	1	2

Épreuves orales d'admission

Épreuves	Durée	Coef.		
		ENITA	ENSA	ENV
Entretien	30 min	2	2	2
Biologie	Préparation : 30 min Interrogation : 30 min	1	2	2
Langue vivante obligatoire ⁽¹⁾	Préparation : 1 heure Interrogation : 30 min	2	2	1
Langue vivante facultative ⁽²⁾	Préparation : 1 heure Interrogation : 30 min	(0,5)	(0,5)	(1)

⁽¹⁾ Elle porte sur l'une des langues vivantes suivantes : allemand, anglais, espagnol.

⁽²⁾ Elle porte sur l'une des langues vivantes suivantes : allemand, anglais, espagnol. La langue facultative choisie est différente de la langue obligatoire. Seuls les points supérieurs à la moyenne sont pris en compte.

Conditions d'accès* au concours

Concours ouvert aux titulaires d'un BTSA toutes options, de certains BTS* ou DUT*. Les étudiants engagés dans la dernière année de préparation du diplôme requis peuvent également postuler.

* La liste des BTS et des DUT est communiquée chaque année par le service des concours agronomiques et vétérinaires de Bordeaux (SCAV de Bordeaux). Tél. : 05 57 35 07 21 / contact@concours-agro-veto-bordeaux.fr / site internet : www.concours-agro-veto-bordeaux.fr

Voir « Préparation aux concours : informations importantes »